

Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Décembre 2018





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2604 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres

- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
 Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°165

- Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire
- Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON
- Rédaction : Commission Communication
- Conception – Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Périgny - Fotolia)
- Tirage à 1200 exemplaires - Dépôt légal n° 18020526, année 2018
- Photo de couverture : Michel Schmieder

• **Maire**
 Georges URLACHER

• **Maires Adjoint**

Gabriel LE LAY

1^{er} Adjoint

Délégué aux finances, développement économique et affaires générales

Nathalie FIACRE

2^{ème} Adjoint

Déléguée à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON

3^{ème} Adjoint

Délégué à la communication, à la ville numérique et au label qualité

Suzanne LE CLEACH

4^{ème} Adjoint

Déléguée aux affaires sociales, prévention et santé

• **Conseillers Municipaux Délégués**

Gérard BRUN, conseiller municipal délégué à la sécurité

Jean-François JACQ, conseiller municipal délégué à la gestion du cimetière communal et suivi des dossiers sur les économies d'énergie en partenariat avec les syndicats

Déborah DELAGE, conseillère municipale déléguée à la communication événementielle

Corinne ANDRE, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable

• **Conseillers Municipaux**

Bruno SCHÄFER, conseiller municipal

Alain GUEDON, conseiller municipal

Marie-Thérèse BOURNEIX, conseillère municipale

Gilles MATHIEU, conseiller municipal

Patricia BLONDEL, conseillère municipale

Salah LOUNICI, conseiller municipal

Clémentine HARNICHARD, conseillère municipale

Cette dernière partie de l'année, aura une nouvelle fois été riche en manifestations.

Tout d'abord bien sûr notre fête de la Saint Leu, qui a connu son succès habituel grâce à l'implication de tous : bénévoles, agents communaux, élus sans oublier les visiteurs.

La célébration du centenaire de l'armistice de 1918, à laquelle ont notamment participé activement de nombreux élèves de l'école élémentaire.

Le concert de Gospel du 1^{er} décembre suivi le 8 décembre par celui de l'Orchestre d'Harmonie Briard et le marché de Noël, nous auront fait entrer dans cette période un peu hors du temps que sont les fêtes de fin d'année.

Et pour terminer les manifestations, les Seniors se seront retrouvés à l'espace « La Rue » pour partager le traditionnel repas de fin d'année.

Dans un tout autre domaine, tous les travaux annoncés dans notre bulletin de juillet dernier, sont commencés, voire terminés pour certains comme la voirie de la résidence La Champagne.

La restauration de la rue Neuve et le ravalement de l'église, qui sont des chantiers plus importants, se termineront respectivement en février et avril prochain.

À l'école Georges Huré toutes les classes sont désormais dotées d'un tableau numérique et le réfectoire a été rajeuni avec des couleurs choisies par les enfants qui utilisent cette salle.

À la salle polyvalente Alain Mimoun, l'éclairage au néon, devenu obsolète a été remplacé par des projecteurs équipés de platines à Leds. Ceci permet d'une part d'avoir un meilleur éclairage des terrains pour les sportifs, mais également de réaliser par la suite de substantielles économies d'électricité.



Nous avons profité de ces travaux pour faire poser un filet de protection pour le plafond, car même s'il est très haut, il est très sensible aux ballons et balles diverses qui réussissent malgré tout à l'atteindre.

Enfin, de nouvelles caméras de vidéo protection ont également été installées, une aux abords du cabinet médical, rue de Brie et l'autre près du parking Bel Air/Moulin Neuf.

Pour clôturer cet édit, je veux féliciter l'important travail de nos deux agents des services accueil et communication qui a permis d'obtenir un audit positif de l'AFNOR, dans l'objectif d'une labélisation Marianne pour la qualité de l'accueil en mairie des administrés (accueil physique, téléphonique, courriers et courriels) et du suivi de leurs demandes.

Nous attendons l'officialisation de ce résultat et nous aurons l'occasion d'en reparler lors de la remise officielle de cette distinction.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous toutes et à vous tous.

Georges URLACHER

Maire de Périgny-sur-Yerres

MICRO-CRÈCHE

Projet inscrit dans notre programme de mandature et attendu depuis longtemps, notre micro-crèche, qui pourra accueillir jusqu'à 11 berceaux, sera opérationnelle dès le début de l'année prochaine.

Ce nouvel équipement était devenu indispensable pour les familles pérignones à la recherche d'un mode de garde pour leurs jeunes enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.

C'est pour cette raison que l'équipe municipale s'est battue pour que cette micro-crèche voie le jour, inutile de préciser que ce fut un travail de longue haleine.

Située à proximité de l'église du village, l'accès piéton pourra se faire soit par la place du Général de Gaulle, en contournant l'église, soit en voiture, en stationnant sur le parking situé entre le 10 et 12 rue Saint Leu, puis en empruntant le chemin piétonnier permettant aux familles de s'y rendre en toute sécurité.

Ce dossier a pu aboutir grâce à l'aide de la CAF du Val-de-Marne qui nous a subventionnés à hauteur de 124 000 €, ainsi que la Métropole du Grand Paris pour 37 500 €.

Au total, ce sont près de 400 000 € de travaux d'investis pour ce nouveau service aux familles.

La gestion de cette micro-crèche sera confiée à un prestataire externe, choisi par la Commune, qui gèrera l'intégralité de la structure (inscriptions, projet pédagogique, restauration, etc...)

Une information sera faite à destination des familles dès que le prestataire aura été choisi.



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Au cours des congés scolaires d'automne, des travaux ont été entrepris dans les écoles : Rénovation de la plomberie dans les deux écoles et réalisation de la peinture du réfectoire de l'école Georges Huré.

L'équipement en tableaux numériques des dernières classes à l'école Georges Huré est effectif depuis début décembre.



INFORMATIONS PRATIQUES

DÉRATISATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

De par sa compétence assainissement, le SyAGE réalise par le biais de la société CHRISTAL, deux campagnes de dératisation par an sur notre commune, au printemps et à l'automne, ainsi que des opérations curatives tout au long de l'année en fonction des besoins.

Ces interventions ont lieu uniquement sur les réseaux d'assainissement publics. En effet, ils n'ont pas compétence à intervenir chez les riverains, ou sur toute autre partie privative. Aussi, il appartient aux particuliers de contacter une société de dératisation en cas de besoin.

Afin d'éviter la prolifération des rongeurs il convient :

- Fermer les poubelles et les vider régulièrement
- Éviter les points d'eau stagnants
- Éviter l'accumulation de feuilles mortes, petit bois, vieux objets ou broussailles favorisant la nidification.

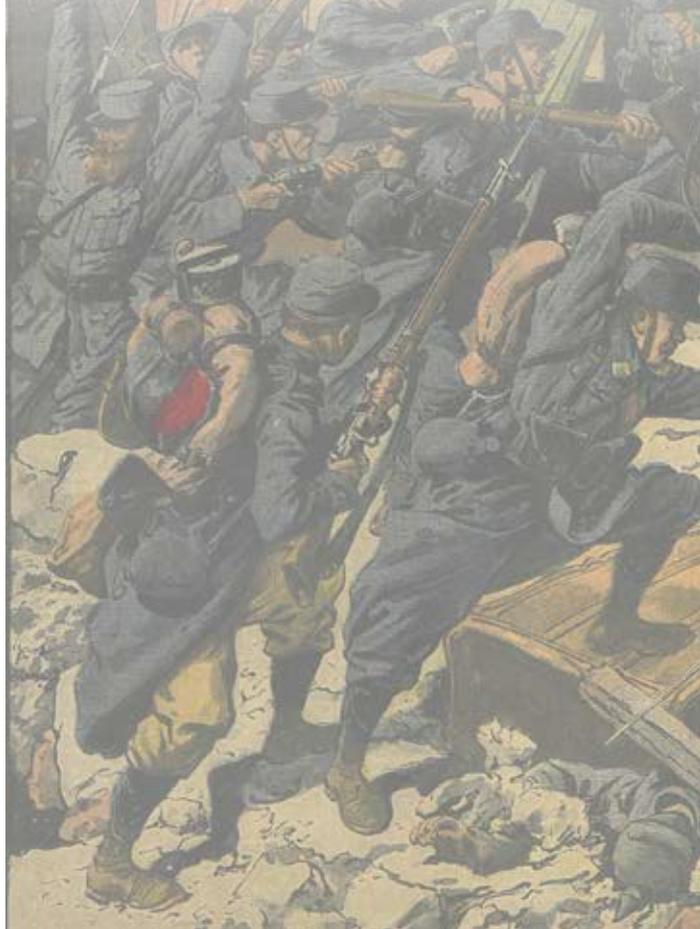


100^e ANNIVERSAIRE

En cette année du centième anniversaire de la guerre de 14-18, notre village a voulu se souvenir plus particulièrement, de ses soldats tués pendant ce conflit.

Nous avons convié leurs descendants et ils ont été nombreux à répondre à notre demande, nous les remercions de leur présence. Ils étaient heureux de se retrouver, tous anciens Pérignons, pour cet hommage. Un livret souvenir leur a été donné contenant les actes de mobilisation et d'affectation de leurs aïeux.

Cette cérémonie, nous l'avons voulu plus exceptionnelle, les enfants et les enseignantes de l'école Georges Hure ont répondu à notre demande et ont interprété avec brio la Marseillaise, et la chanson de Florent Pagny « Le soldat », accompagnés par Jean Marc GRENOT à l'accordéon.



DE LA GUERRE 14-18



Les cloches de notre église ont retenti comme jamais.

La chorale Polyvoce a interprété les hymnes de nos alliés.

Et l'Orchestre d'Harmonie Briard a accompagné cet hommage avec cuivre et trompettes.

Ce fut donc en musique, que nous avons honoré ce moment, en souvenir de cette période si dramatique pour la France et ses habitants.

Grâce a cet élan de bénévoles, nous avons pu faire de cette journée, un moment unique où joie, tristesse, souvenir se sont mêlés pour ne jamais oublier l'horreur de la guerre.



SORTIE À DIEPPE

Un petit train joyeux, nous a fait visiter la ville de Dieppe, le château, la porte d'entrée, les vieilles maisons à pans de bois.



Le ciel et la mer s'étaient accordés dans une nuance de bleu pour teinter en gris les galets de la plage de Dieppe.



Dans notre camion militaire, à la suspension un peu rude, nous avons parcouru la plaine où daims, cerfs et faons, vivent tranquillement... Heureusement nous avons prévu un coussin pour notre digne postérieur. Cette journée sous le soleil nous a fait rêver.



Nous passons un grand portail, nous voici dans les plaines des États-Unis ; un paisible et immense troupeau de bisons savourait l'herbe grasse de notre Normandie.



Quelle ne fut pas notre surprise de manger du bison sous une immense tente d'indien et de visiter ce village au coucher sous tipi.



Voici ceux qui ont eu le plaisir de vivre cette journée et d'être ensemble : regardez leur sourire, la joie se lit dans leurs yeux !

Pour vivre de nouvelles aventures, inscrivez-vous la prochaine fois auprès du CCAS !

VERGER DES NAISSANCES

Samedi 24 novembre, nous étions tous réunis pour effectuer une plantation de cognassiers.

Cet arbre a pour lui : Sa floraison au printemps, sa grande qualité de rusticité, sa robustesse, sa longévité, sa résistance au sol les moins fertiles, le cognassier a tous ces atouts.

C'est pour cette raison que le Conseil Municipal des Jeunes a choisi cet arbre pour marquer les naissances d'octobre 2017 à septembre 2018 de nos nouveaux Pérignons.

De plus, il a une saveur unique en confiture, en gelée, en pâte de fruit, une floraison superbe et unique. Fleurissant tard, il ne craint pas les dernières gelées et en plus ces fleurs s'autofécondent.

Cultivé depuis 4000 ans par les romains, il sera présent cette année dans notre jardin des naissances.

La pomme de Cydon ou Coing sera l'emblème de 2018.

Comme l'arbre puise dans la terre pour grandir, l'enfant puise dans sa famille pour trouver les valeurs qui feront de lui un adulte responsable et bien dans sa peau.

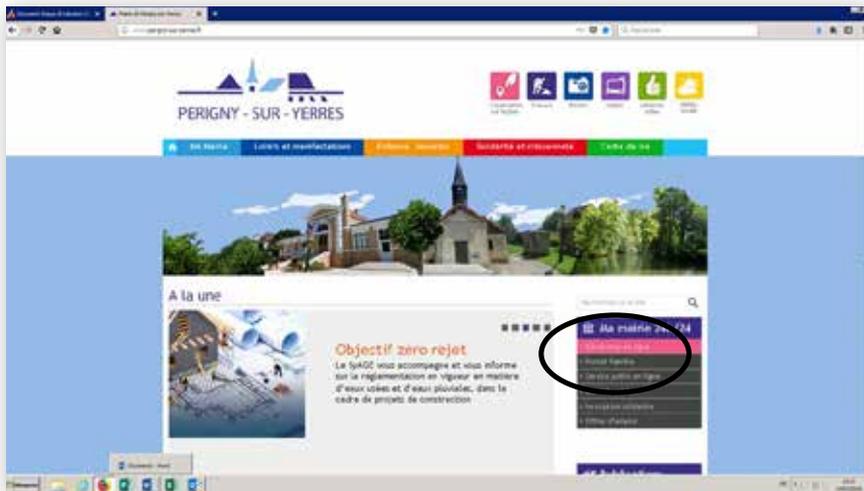
Quel beau symbole et quelle belle initiative

Merci à tous pour cette belle journée



PORTAIL FAMILLE COMMENT SE CONNECTER ?

- 1/ Ouvrez la page du site de la ville de Périgny-sur-Yerres : perigny-sur-yerres.fr
Privilégiez le navigateur Mozilla Firefox
- 2/ Cliquez sur Portail Famille dans la colonne de droite



- 3/ Téléchargez le guide d'utilisation du Portail Famille



- 4/ Connectez-vous avec vos identifiant et mot de passe
- 5/ Suivant la démarche souhaitée : suivez le guide !

PORTAIL FAMILLE

COMMENT RÉSERVER ?



POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE



Réservation mensuelle
avant le 25 du mois d'avant



Réservation annuelle
tout au long de l'année

Pour toute modification, un délai de 8 jours ouvrables
(sans le dimanche et jours fériés) est à respecter

POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS



La réservation devra s'effectuer en amont de chaque période jusqu'à
15 jours* avant pour les vacances
8 jours* avant pour les mercredis

* Une période de 7 jours ouvrables pour toute modification





SEMAINE DU GOÛT A L'ÉCOLE MATERNELLE

Cette année l'école maternelle a participé à la semaine du goût du 8 au 12 octobre !!

- Thème commun : les soupes.
- Chaque jour une soupe différente : lundi soupe rouge, mardi soupe verte, jeudi soupe orange, vendredi soupe blanche.
- Les classes ont cuisiné le matin et dégusté l'après-midi.
- Il a été demandé aux élèves de venir habillés ou de porter un accessoire de la couleur de la soupe du jour.

CONCOURS DE DESSINS

Lors de la Saint Leu en Septembre dernier, le CMJ a organisé un concours de dessins sur le thème de l'Espagne.

Trois enfants ont été récompensés pour les œuvres, Titouan LEROI a fini 3^{ème} du concours avec un dessin très détaillé du drapeau espagnol, Mathéo GUIOMARD-LOISIER deuxième avec un dessin représentant un peintre très célèbre (Picasso) et un drapeau espagnol. Le gagnant du concours, Théo MEDER a dessiné un très joli taureau aux couleurs de l'Espagne.

Les élus du CMJ remercient tous les participants pour leurs œuvres.

Félicitation aux gagnants.



SOIREE HALLOWEEN DES ACCUEILS DE LOISIRS

Pour la première fois, le service enfance a organisé une soirée spéciale halloween pour les enfants à partir du CM1, au programme : jeux, musique, et frissons à gogo. Les jeunes ont passé une très bonne soirée malgré le petit effectif, nous espérons vous attendre plus nombreux la prochaine fois.



VACANCES AU CLUB ADOS

Pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes ont fait des activités manuelles et sportives au Club ados.

Nous avons notamment participé à la construction du poulailler installé à l'école élémentaire. Lorsque ses pensionnaires seront arrivées, nous irons nous en occuper pendant les vacances.

Il y avait également des sorties au programme : piscine à Brie-Comte-Robert, cinéma et bowling à Boussy-Saint-Antoine.

Pour finir nous avons organisé une fête pour Halloween à la maison de la nature avec l'accueil de loisirs.

Les jeunes étaient très contents de participer aux différentes activités.

Venez encore plus nombreux lors des prochaines vacances !!!

RESTAURATION - TEST 5 EN 4

Il y a un an, à la rentrée dernière, nous avons décidé de passer aux menus « 5 en 4 » avec la collaboration de notre prestataire SOGERES, c'est-à-dire une entrée ou un laitage, un plat composé d'une viande et un légume, et un dessert (le laitage étant inclus dans l'entrée ou le plat).

Depuis le 15 décembre 2017, nous étions en période de test sur ce type de menus pour la restauration. Jusqu'à maintenant les avis sont mitigés selon les aliments proposés. Certains jours les enfants aiment et mangent les repas prévus et d'autres jours les enfants n'apprécient pas certains aliments, et les entrées ou le laitage manquent pour compenser.

La période de test vient de prendre fin, aussi, après réflexion (dans le Service avec nos élus et pour suivre l'avis des enfants) nous avons fait le choix de ne pas continuer l'expérience des menus 5 en 4 et donc de revenir à la configuration initiale dès novembre.

Les menus sont de nouveau composés de :

- Une entrée
- Un plat (une viande et un légume)
- Un laitage
- Un dessert

À LA DÉCOUVERTE DU SÉNAT

Le nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ) et une partie de nos séniors de Périgny-sur-Yerres ont eu le plaisir de visiter le Sénat le mercredi 7 novembre 2018. Un lieu chargé d'histoire. Le Maire Georges URLACHER et l'Adjointe au Maire du Service Enfance Jeunesse, Nathalie FIACRE les ont même accompagnés.

Ce bâtiment dont la première pierre fut posée en 1615 par Marie de Médicis, fut une demeure royale, une prison révolutionnaire, puis le siège du pouvoir exécutif après la Révolution. Il accueille le Sénat de la République depuis 1879.

La salle des conférences est une longue et vaste salle où les sénateurs peuvent se retrouver à toute heure. Un très bel exemple de décoration du Second Empire.

La Salle du Livre d'or. Elle tient son nom du fait qu'elle soit entièrement décorée à la feuille d'or, avec un superbe plafond peint : quand le palais a été réaménagé en 1816, l'architecte a aménagé cette pièce avec divers décors et boiseries provenant d'un peu partout dans le palais.

Les enfants ont pu assister dans l'Hémicycle à une séance publique ainsi qu'au vote d'une loi, une expérience concrète du fonctionnement des institutions pour ces jeunes pérignons.

Pour quitter le Sénat, nous sommes redescendus par le grand escalier d'honneur dont le motif du tapis change de forme sous l'effet de la perspective.

Merci à Catherine PROCACCIA notre Sénatrice d'avoir organisé pour nous cette visite.





RETOUR SUR UN ÉTÉ DIFFICILE

La période de l'été, prolongée en septembre et début octobre, a été particulièrement éprouvante pour l'ensemble des populations survolées en sud francilien, certes à des degrés très divers. Il nous faut donc à ce jour essayer de présenter une synthèse.

Tout d'abord les conséquences du climat exceptionnel dont nous avons bénéficié, mais qui n'ont pas été sans effet sur le survol des avions :

1. Lorsque l'air est plus chaud, des avions qui nous survolent sont plus bas.
2. Cette période très chaude a entraîné des orages violents (surtout fin juin et juillet), lesquels ont complètement perturbé le parcours et l'altitude habituels des avions.
3. Une autre conséquence déjà observée les deux étés précédents : l'alternance entre configuration Est et Ouest, donc du sens de décollage (et donc des atterrissages) se fait après des périodes de plus en plus longues, pratiquement trois fois trois semaines de suite en configuration Est sur la période décrite.

Ce constat résulte, de notre point de vue, du dérèglement climatique sur lequel nous ne pouvons intervenir si ce n'est s'opposer fermement à une quelconque augmentation du trafic.

D'autres raisons sont liées à la modification progressive des destinations desservies par la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly.

Historiquement, Orly était une plate-forme « domestique » au sens où les destinations des avions étaient hexagonales et ultra marines. Depuis trois ans, le trafic vers d'autres destinations (Afrique, Amérique du Nord, pays européens, plus récemment sud-est asiatique) est devenu majoritaire sur cette plate-forme. En conséquence, tout en maintenant le nombre total de mouvements, la flotte en service s'est modifiée, des petits avions étant remplacés par des moyens et des moyens par des gros-porteurs.

Rejoignez-nous toujours plus nombreux en visitant notre site www.drapo.info ou par mail contact@drapo.info

LE SALON DES MÉTIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD FÊTAIT SES 20 ANS À MAROLLES

Cet évènement organisé les 12, 13 et 14 octobre dernier par le GPSEA en collaboration avec les communes du Plateau Briard s'est attaché à mettre en valeur le savoir-faire « à la française », dans le cadre du développement durable.

Un parterre de personnalités politiques a fait honneur à l'inauguration de cette édition un peu spéciale, ainsi que l'ensemble des maires du Plateau Briard et un certain nombre de maires et d'élus des communes voisines.

Ce fut l'occasion pour Madame le Maire de remercier Arlette RAMAY CLÉMENT créatrice de ce salon en 1998, invitée pour l'occasion, et de remettre la médaille de la ville à trois membres du COSMA (Comité d'Organisation du Salon des Métiers d'Art) pour la longévité de leur implication à cette manifestation : Pierre JUNILLON, Maire Adjoint de Périgny, Michel TERNOIR, ancien élu de Varennes-Jarcy et toujours actif dans l'organisation et

Dominique VALLADIER, Marollais, qui fut tour à tour exposant, représentant de la CMA (Chambre des Métiers d'Art) et toujours membre actif du COSMA.

Pour Pierre JUNILLON ce fut une surprise. Il remercie la ville de Marolles. Ces quinze ans au service du COSMA, ont été pour lui une période de travail avec les élus des autres communes, de belles rencontres avec des artisans et deux ans de présidence de ce salon quand il était à Périgny.

Cette édition a brillé par le nouvel agencement des stands et par la qualité des artisans présents «heureux d'y trouver les conditions propices à l'exercice de leur activité ou d'y exposer leurs travaux» a

souligné Marie-Paule BOILLLOT, Présidente du comité d'organisation du salon.

Les organisateurs ont mis à l'honneur Emmanuelle PAUTRAT et sa technique de confection de vêtements selon les principes du développement durable ; Fabrice GUÉRIN, photographe environnementaliste de renom ; Claire JEGOU et Sébastien LEROY, deux maîtres selliers au talent incomparable.

En partenariat avec l'association Eveil Art, le Domaine de Grosbois et la participation exceptionnelle du plasticien sculpteur Daniel BUREN, de nombreuses animations ont été proposées au public tout au long du salon. Comme chaque année, la dimension pédagogique a été assurée par le Lycée des Métiers Jacques Brel.

Soutenue par ses partenaires, cette 20^{ème} édition a une fois de plus, régala ses visiteurs et honoré ses artisans.

Nous avons adoré la sortie du vendredi 12 octobre au salon des métiers d'art. Nous avons visité le salon en regardant et en questionnant les artisans qui ont confectionné toutes sortes de jolis objets. Ils nous ont appris, montré et expliqué leurs métiers. Nous avons aussi participé à des ateliers artistiques afin de créer des fresques collectives (collages et peintures).

Cette sortie au salon des métiers d'art, nous a beaucoup plu et nous y avons acquis plein de connaissances.

Les élèves de CM2



PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté, bénévole et tenu au secret professionnel. Il est chargé de faciliter l'émergence d'une solution négociée satisfaisante pour chacune des parties en conflit.

Il peut intervenir dans de nombreuses affaires civiles : querelles de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires entre eux, de copropriété, litiges de la consommation, de contrats de vente, de prestations de service, difficultés de recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, etc. . . Toutefois, il n'est pas compétent pour les litiges d'état civil, le droit aux familles ainsi que les conflits avec l'administration.

La procédure de conciliation est simple, amiable et gratuite. Elle permet d'éviter le recours devant un tribunal pour les différends relevant du droit civil. Elle ne requiert pas l'assistance d'un avocat.

Monsieur Daniel BACROT, conciliateur de justice, rattaché au tribunal d'instance de Sucy-en-Brie, tiendra une permanence hebdomadaire pour l'ensemble des quatre communes du Plateau Briard à la mairie de Santeny. Pour prendre rendez-vous, contacter la mairie de Santeny, au 01.56.32.32.32 aux horaires d'ouverture.



L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE

L'automne est là et l'hiver approche, apportant la pluie, les feuilles, puis les gelées et la neige, ce qui rend les trottoirs et les routes glissants.

Dans ce contexte, quels sont les obligations des riverains ?

Les habitants doivent dégager le trottoir sur toute la longueur de la façade et jusqu'au caniveau afin de laisser passer les piétons, en veillant à ne pas obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Que risquez-vous en cas de chute devant chez vous ?

La loi prévoit, que si le maire a pris un arrêté municipal sollicitant l'action des habitants, la responsabilité de l'entretien des trottoirs incombe aux riverains.

Sur notre commune l'Arrêté prescrivant l'entretien des trottoirs et l'élagage des plantations le long des voies communales (N°06-2018) s'applique.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

COMMENT FAIRE

À partir du 1^{er} janvier 2019 les modalités d'inscriptions changent du fait d'une réforme nationale. Pour pouvoir exercer son droit de vote, l'inscription sur les listes électorales est indispensable. Si elle est automatique pour les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans, elle demeure une démarche simple et qui ne prendra que quelques minutes pour les autres citoyens.

Depuis la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, les demandes, en vue de participer à un scrutin, peuvent désormais être déposées au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent un scrutin.

En 2019, année de transition et d'application des nouvelles dispositions, les électeurs seront appelés aux urnes pour le scrutin des Européennes du 26 mai 2019, aussi les inscriptions pourront être déposées jusqu'au 31 mars. À cette occasion, une nouvelle édition des cartes électorales aura lieu pour tous.

Trois documents seulement sont nécessaires à l'inscription :

1. Le document officiel « CERFA_12669*02_Inscription liste électorale » disponible en mairie ou directement en ligne
2. Une photocopie de votre pièce d'identité (passeport, Carte d'identité)
3. La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Munis de ces documents, vous avez la possibilité de faire une demande en ligne sur notre site www.perigny-sur-verres.fr à partir de votre espace dans « Ma Mairie 24/24 », ou bien de vous déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture. Il est également possible d'envoyer ces documents et votre demande par courrier.

En 2019, les citoyens seront appelés à voter lors des élections européennes qui se dérouleront le dimanche 26 mai. Pour être sûr de pouvoir voter, il convient de vérifier votre inscription ou le cas échéant de vous inscrire sur les listes électorales de Périgny-sur-Verres.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

16/09/2018 : Anas LEMONNIER à Villeneuve-St-Georges
 21/09/2018 : Alessio GARRUZZO à Villeneuve-St-Georges
 06/10/2018 : Liam HAMDQOUI à Villeneuve-St-Georges
 19/10/2018 : Lina ABDALLAH à Quincy-sous-Sénart
 05/11/2018 : Jules COACHE à Créteil

DÉCÈS

20/09/2018 : Dominique VESSEREAU
 25/09/2018 : Joao Paulo DAMAS AUGUSTO

MARIAGES



18/10/2018 : Dijana TODOROVIC et Guillaume GOUMY



27/10/2018 : Anick NININE et Christian EVIN

N° UTILES

- École maternelle S.HEINRICH.....01 45 98 83 50
- École élémentaire G.HURE01 45 98 91 74
- Maison de la nature01 45 98 83 18
- Crèche Périgny/Mandres01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94

- n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
- ERDF dépannage..... 09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron.....01 69 52 72 00

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy.....01 69 00 96 90

CITEC Environnement

- Service des containers d'ordures ménagères01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex.01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor.....01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial)0 826 30 90 00

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74

SECOURS D'URGENCE - SAMU15 ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS..... 17

CENTRE ANTI-POISON PARIS01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie..... 01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 94.....01 45 17 95 52

SAMI 15

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes.....01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

- Cabinet01 45 98 91 27
- Soins à domicile.....01 45 98 76 49

DENTISTE

Céline RAMOS 60 rue des Roses.....06 51 34 19 08

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE 6 rue de Brie07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabrina CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ 10, rue des Charmes06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Sylvie TRAN QUANG01 45 98 67 51
- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile.....06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER06 82 83 88 35

PSYCHOLOGUE

- Julie BEKAERT-MAIGA 6, rue de Brie.....06 67 84 63 62

URGENCES VÉTÉRINAIRES

- VOUTEAU & OLSCHWANG - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 Villecresnes01 56 32 04 04
- PETETCLINIC - LAMAREE VELLY - 24 route de Paris, RN19, 94440 Santeny.....01 56 86 24 70

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37
Service de nuit01 45 69 23 65

- GOUIN01 64 88 71 10
- DAVRIL01 60 46 31 20
- LAMERE (malades assis).....01 45 98 96 16

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI.....06 33 87 85 98
- M. et Mme LAMERE.....01 45 98 96 16
- M. LECLERC06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

Numéro national 08 842 846 37

JANVIER

- JEUDI 10** • **Balade du jeudi**
Rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 12** • **Goûter-débat**
- LUNDI 14** • **Début des inscriptions scolaires**
- MERCREDI 16** • **Collecte de sapins par le SIVOM**
- JEUDI 24** • **Balade du jeudi**
Rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 30** • **Repas à thème :**
« Le Périclub s'invite au Resto »

FÉVRIER

- JEUDI 7** • **Balade du jeudi**
Rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 13** • **Goûter-débat**
- JEUDI 21** • **Balade du jeudi**
Rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- VENREDI 22** • **Fin des inscriptions scolaires**
- LUNDI 25** • **Collecte des encombrants**
- MERCREDI 27** • **Repas à thème : « La Savoie »**